

Études littéraires africaines

La Parole aux Nègresses d'Awa Thiam : relecture d'une oeuvre pionnière du féminisme africain

Coudy Kane



Numéro 51, 2021

(Re)lire les féminismes noirs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1079599ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1079599ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Kane, C. (2021). *La Parole aux Nègresses* d'Awa Thiam : relecture d'une oeuvre pionnière du féminisme africain. *Études littéraires africaines*, (51), 63–75.
<https://doi.org/10.7202/1079599ar>

Résumé de l'article

La réflexion du féminisme noir et la complexité des enjeux concernés nous invitent à relire les oeuvres de certaines auteures noires africaines de la troisième vague, comme *La Parole aux Nègresses* de l'anthropologue sénégalaise Awa Thiam, une oeuvre pionnière du féminisme noir africain. Cet ouvrage montre l'importance de la prise de parole par les femmes africaines en vue de faire entendre les réalités de leur vécu et de mettre au jour les maux dont elles souffrent. En incitant ses soeurs africaines à une prise de conscience, l'auteure lève l'interdit et exprime son féminisme qu'elle situe dans un contexte africain largement influencé par le *Black feminism*. Paru en 1978, *La Parole aux Nègresses* suscite des axes de réflexion et ouvre des perspectives de libération de la femme noire. Il pose des questions essentielles concernant l'avenir du féminisme en Afrique ; le relire aujourd'hui permet de le situer avec plus de recul, ainsi que d'autres textes féministes africains et noirs américains, dans le contexte africain et mondial de sa parution.

LA PAROLE AUX NÉGRESSES D'AWA THIAM : RELECTURE D'UNE ŒUVRE PIONNIÈRE DU FÉMINISME AFRICAIN

Résumé

La réflexion du féminisme noir et la complexité des enjeux concernés nous invitent à relire les œuvres de certaines auteures noires africaines de la troisième vague, comme *La Parole aux Négresses* de l'anthropologue sénégalaise Awa Thiam, une œuvre pionnière du féminisme noir africain. Cet ouvrage montre l'importance de la prise de parole par les femmes africaines en vue de faire entendre les réalités de leur vécu et de mettre au jour les maux dont elles souffrent. En incitant ses sœurs africaines à une prise de conscience, l'auteure lève l'interdit et exprime son féminisme qu'elle situe dans un contexte africain largement influencé par le *Black feminism*. Paru en 1978, *La Parole aux Négresses* suscite des axes de réflexion et ouvre des perspectives de libération de la femme noire. Il pose des questions essentielles concernant l'avenir du féminisme en Afrique ; le relire aujourd'hui permet de le situer avec plus de recul, ainsi que d'autres textes féministes africains et noirs américains, dans le contexte africain et mondial de sa parution.

Mots-clés : Awa Thiam – relecture – féminisme noir – féminisme africain – pionnier – intersectionnalité.

Abstract

The black feminist thought and the complexity of the issues it raises require a rereading of some black African authors of the third wave, as Speak out, Black Sisters : Feminism and Oppression in Black Africa by Senegalese anthropologist Awa Thiam, a pioneering work of African Black feminism. This essay shows the importance of African women speaking out in order to make the realities of their experiences heard and detect their woes. By inciting her African sisters to be aware of their condition, the author lifts the ban and expresses her feminism that she places in the African context and which is largely influenced by Black feminism. Published in 1978, Speak out, Black Sisters generates new ideas and opens up prospects for black women's liberation. It asks key questions about the future of feminism in Africa while its retro-reading revisits the African and global context of its publication, as well as other African feminist and black American texts.

Keywords : Awa Thiam – rereading – Black feminism – African feminism – pioneer – intersectionality.

*La Parole aux Négresses*¹ d'Awa Thiam est un premier acte posé dans l'émergence et l'évolution de la pensée féministe africaine. Une relecture de cet ouvrage s'impose au moment où le débat sur le féminisme gagne en acuité. C'est en effet un livre inaugural, dont l'analyse permet de mieux cerner les difficultés de la femme « négro-africaine »². Souvent considéré comme un des premiers ouvrages féministes de l'Afrique noire, ce recueil de textes et de témoignages rend compte du vécu des « Négro-africaines à travers l'histoire » (*PN*, p. 17). L'auteure se fait l'écho de la voix des femmes d'Afrique subsaharienne, pour qu'elles puissent partager le récit de leurs conditions de vie. Longtemps contraintes au silence, les « Négresses » prennent la parole pour dire qu'elles existent.

Le livre consiste en une enquête sous la forme d'entretiens avec des Africaines qui s'expriment en toute liberté et avec une sincérité bouleversante. Elles évoquent la réalité vécue des supplices traditionnels liés à l'excision, à la clitoridectomie, à l'infibulation, pratiques souvent passées sous silence par les ethnologues et anthropologues. L'auteure dénonce aussi la polygamie, le système de la dot et la dépigmentation. En donnant la parole aux « Négresses », comme l'indique le titre, elle donne la parole à des femmes qui ont été écartées pendant des siècles de tout pouvoir de décision, et simplement « réduites à leurs fonctions reproductrices et astreintes aux travaux domestiques et agricoles » (*PN*, p. 21). Awa Thiam exprime ainsi un féminisme africain qui entend se démarquer des mouvements féministes occidentaux non seulement pour échapper aux reproches de mimétisme, mais surtout pour produire un discours endogène. Ce discours, elle incite ses sœurs négro-africaines à l'énoncer, en les encourageant à lutter pour se libérer de leur asservissement. Son initiative exprime

¹ THIAM (Awa), *La Parole aux Négresses*. Préface de Benoîte Groult. Paris : Denoël-Gonthier, coll. Femme, 1978, 189 p. (désormais abrégé en *PN*). L'ouvrage a connu ensuite deux tirages en 1979 et 1980, et une réédition dans la collection Médianes en 1983. L'année de sa parution, il avait été immédiatement traduit en allemand : *Die Stimme der schwarzen Frau : vom Leid der Afrikanerinnen*. Dt. von Chantal Doussain und Anneliese Strauss. Reinbek bei Hamburg : Rowolht, Frauen Aktuell, 1978, 135 S. ; il le sera plus tard en anglais : *Speak out, Black Sisters : Feminism and Oppression in Black Africa*. Translated by Dorothy S. Blair. London ; Dover (NH) : Pluto Press, 1986, 136 p. ; ces deux traductions connaîtront plusieurs rééditions : six en allemand, trois en anglais, la plus récente en 1995. Dorothy Blair (1913-1998), qui est l'auteure d'un essai d'histoire littéraire sénégalaise, a par ailleurs traduit en anglais, entre autres, les œuvres d'Aminata Sow Fall et de Mariama Bâ (NdIR).

² Le mot « Négresse », très contesté de nos jours comme le masculin « Nègre », désigne les Noires d'Afrique ou les afro-descendantes, plus particulièrement celles qui descendent de populations autrefois réduites en esclavage. Il a pris avec le temps une connotation péjorative et raciste, indissociable de l'histoire de l'esclavage. Awa Thiam l'utilise pour dénoncer la condition d'asservissement de la femme par l'homme et les considérations raciales du Blanc à son égard. Pour elle, « la Négresse est par rapport au Nègre – esclave du colon – l'esclave d'un esclave » (*PN*, p. 159). Elle emploie également le terme « Négro-Africaine », relatif à la femme noire d'Afrique et très contesté aussi, comme « Négro-Africain », à cause de sa connotation négative.

un refus « encore timide et souvent confus » (PN, p. 8) de son époque, un appel adressé à toutes les femmes éprises de liberté, et à l'humanité tout entière.

Pour mieux cerner la problématique du féminisme chez Awa Thiam, nous aborderons d'abord le combat de la femme négro-africaine pour sa « libération » ; ensuite nous évoquerons l'expression et la spécificité du féminisme africain dans son œuvre.

Le combat de la femme négro-africaine pour sa libération

Les mouvements de femmes africaines émergent pendant la période des indépendances, précisément dans les années 1960-1970, et reflètent la diversité du continent. À la même époque, le *Black feminism* (féminisme noir) voit le jour aux États-Unis, en marge du mouvement des droits civiques³ ; il se caractérise par la volonté d'associer les critiques du sexisme à celles du racisme, et d'élaborer un point de vue spécifique tant à l'intérieur du mouvement féministe que des mouvements et organisations qui se réclament du *Black nationalism*⁴. L'expression *Black feminism* recouvre la pensée et le mouvement féministes afro-américains⁵ et influence largement le féminisme africain auquel Awa Thiam s'identifie.

La reconnaissance officielle des mouvements ou des organisations de femmes africaines est venue de leur création par les pouvoirs en place. En effet, les nouveaux régimes avaient suscité, au sein de leur parti unique ou dominant, des organisations de femmes. Ces organisations officielles vont coexister avec d'autres associations de femmes non reconnues mais plus populaires et plus nombreuses, qui ont réussi à constituer des réseaux d'échanges multiformes. Les mouvements légalement reconnus occupaient l'espace politique, mais n'avaient pas accès pour autant au pouvoir de décision, d'où leur instrumentalisation au service des ambitions des partis politiques. Il leur était en effet impossible « de discuter des rapports

³ Le mouvement afro-américain des droits civiques (1954-1968) visait à établir une réelle égalité pour les Noirs américains en abolissant la ségrégation raciale aux États-Unis d'Amérique. Martin Luther King Jr et Rosa Parks en sont d'illustres figures. Ce combat pour l'égalité des droits continua dans les décennies qui suivirent.

⁴ Aux États-Unis, la dénomination de « nationalisme noir » s'applique à une série d'idéologies et de mouvements politiques et religieux différents (garveyisme, Nation de l'Islam et Panthères noires, entre autres). Il affirme l'unité fondamentale des populations subsahariennes ou d'origine subsaharienne qui forment selon lui une « nation noire » ; sa visée est séparatiste.

⁵ Cf. DORLIN (Elsa), « "Black Feminism Revolution !" », in : VERSCHUUR (Christine), éd., *Genre, postcolonialisme et diversité de mouvements de femmes*. Genève : EFI / AFED ; Paris : L'Harmattan, coll. Cahiers Genre et Développement, n°7, 2010, 512 p. ; p. 263-275.

hommes-femmes, en raison du “discours politiquement correct” associé aux combats contre l’impérialisme. L’ordre colonial, puis néocolonial, a pu être contesté. Il était plus difficile de critiquer celui des Pères fondateurs des indépendances »⁶.

La Parole aux Négresses paraît dans ce contexte d’émergence de divers mouvements féminins africains, qui ignoraient encore la structure, le statut, le langage et les modes d’action qu’ils connaissent aujourd’hui. Au Sénégal, ces mouvements, souvent organisés en amicales ou associations professionnelles, refusaient fortement l’étiquette « féministe ». La mise en garde du lecteur dans *La Parole aux Négresses* est à cet égard révélatrice : « Que ceux qui s’attendent à des discours féministes se détournent de cette étude. Ce sont des Négro-Africaines qui parlent. Elles s’expriment avec simplicité, exposent leurs problèmes » (*PN*, p. 22).

Les organisations de femmes en Afrique noire réclament de meilleures conditions de vie et l’accès à la promotion sociale. Toutefois, comme le constate Fatou Sow, elles n’ont,

à aucun moment dénoncé le système patriarcal politique et social, ou questionné la culture. Seules quelques pratiques jugées excessives, telles que les dépenses des cérémonies familiales ou la dot, étaient dénoncées. Toute autre tentative était perçue comme signe d’extraversion. La posture critique était difficile à tenir à une époque de production de discours nationalistes articulés autour de la culture, de la négritude et de l’africanité de Senghor, le président-poète, ou de Cheikh Hamidou Kane, le talentueux auteur sénégalais de *L’Aventure ambiguë*⁷.

Awa Thiam est consciente de cette difficulté lorsqu’elle affirme que la réappropriation de la parole par les femmes

ne se fera pas sans mal, car les privilégiés qui en font usage – les mâles – tiennent à la garder. Auraient-ils pressenti un danger en prenant conscience de l’ampleur des mouvements de libération des femmes actuels ? En tout cas, ils réagissent. Ils mettent les femmes en garde ; ils les menacent (*PN*, p. 18).

Pour illustrer son propos, elle cite le discours tenu par le Premier ministre et futur président du Sénégal, Abdou Diouf, lors de la première Journée de la femme sénégalaise en mars 1972 : « Vous avez refusé la tentation d’un féminisme agressif et stérile consistant à vous poser en rivales envieuses et complexées de l’homme... » (*PN*, p. 18). Awa Thiam dénonce fermement de tels propos. Elle désire « une égalité de fait, en droits et en devoirs » (*PN*, p. 19). Pour mieux défendre sa position, elle

⁶ VERSCHUUR (Christine), DESTREMAU (Blandine), entretien réalisé par –, « Mouvements féministes en Afrique », *Revue Tiers Monde*, (Paris : Armand Colin), n°209 (*Féminismes décoloniaux, genre et développement*), 2012, 240 p. ; p. 145-160 ; p. 149 ; URL : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2012-1-page-145.htm> (c. le 25-05-2021).

⁷ VERSCHUUR (C.), DESTREMAU (B.), entretien réalisé par –, « Mouvements féministes en Afrique », *art. cit.*, p. 149.

publie l'essai *La Parole aux Négresses* en 1978, près de deux décennies après les Indépendances, à une époque où, pour une femme sénégalaise, prendre la parole ou écrire est un fait inédit et sans précédent. Cette anthropologue sénégalaise⁸ doit son caractère exceptionnel de femme écrivaine et son militantisme féminin à sa formation et à son rôle de membre active de la Coordination des Femmes Noires, un des plus importants groupes féministes noirs de France, auquel elle adhère en tant qu'étudiante à Paris, en 1978. Dans son livre, des femmes maliennes, sénégalaises et guinéennes, appartenant, donc, à l'espace géographique ouest-africain francophone, témoignent de la vie des femmes dans leurs pays et de la manière dont elles font face aux mutilations génitales, aux tortures traditionnelles, à la polygamie institutionnalisée et à l'initiation sexuelle. Cet ouvrage leur donne une « aura continentale et internationale, car, pour une fois, une Africaine parl[e] aux Africaines de sujets les concernant au premier plan »⁹.

Préfacé par Benoîte Groult, féministe française et militante engagée dans la lutte contre les mutilations génitales féminines¹⁰, *La Parole aux Négresses* est organisé en trois parties : la première, « Des mots de Négresses », libère la parole des Africaines, trop longtemps demeurées silencieuses à propos de leur vécu ; la deuxième, « Des maux de Négro-Africaines », dénonce en particulier les mutilations génitales féminines et la polygamie institutionnalisée ; « Féminisme et révolution », la troisième partie, évoque les luttes émancipatrices des femmes négro-africaines, tout en les confrontant à celles des femmes occidentales et blanches. Awa Thiam conclut son livre en posant la question : « Que proposer aux Négresses ? » et y répond en proposant des axes de réflexion en vue de l'adoption d'une réelle sororité pour réussir leur action.

Dans *La Parole aux Négresses*, elle est la première femme noire africaine à dénoncer l'excision et l'infibulation, ainsi que les pratiques jugées oppressives et rétrogrades, comme la polygamie et la dot. Elle partage son combat contre l'excision avec deux écrivaines féministes du monde arabe :

⁸ Awa Thiam est aussi l'auteure de : *Continents noirs*. Angers : Éditions Tierce, 1987, 223 p. ; *La Sexualité féminine africaine en mutation : l'exemple du Sénégal*. Préface d'Amady Aly Dieng. Paris : L'Harmattan, 2015, 208 p. ; de l'article : « Women's Fight for the Abolition of Sexual Mutilation », *International Social Science Journal*, vol. 50, n 157, 1998, p. 381-386. Awa Thiam fut en outre ministre de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal et membre fondateur de la Commission de l'Abolition de la Mutilation sexuelle en 1979.

⁹ Entretien avec Awa Thiam, dans « #15 Portraits de femmes : Awa Thiam », n.p., consultable sur le site de l'association Politiqu'elle ; URL : <https://politiquelles.org/15-portraits-de-femmes-awa-thiam/> (mis en ligne le 18-10-2020 ; c. le 16-11-2020).

¹⁰ Cf. GROULT (Benoîte), *Ainsi soit-elle* [1975]. Précédé de : *Ainsi soient-elles au XXI^e siècle*. Paris : Bernard Grasset, 2000, xxvii-228 p.

l'Égyptienne Nawal el Saadawi¹¹ et la Libanaise Evelyn Accad¹². Cette lutte contre l'excision suscite également des réactions chez une autre femme de lettres afro-américaine, Alice Walker¹³, et chez la spécialiste du féminisme et du transgenre Chantal Zabus¹⁴. La présence du thème de l'excision en littérature n'est pas un fait récent ni fortuit. Comme le constate, très justement, Carlos Alvarado-Larrocau, « on commence à le repérer dès les années 1960. Plus d'une vingtaine d'œuvres parues depuis les indépendances [y] font référence, en langue française, anglaise ou arabe »¹⁵. Plusieurs romans africains abordent la question de l'excision ; cependant, ce thème est aussi identifiable dans d'autres genres, comme la nouvelle, le théâtre, la poésie et, évidemment, l'essai. Les romans *Rebelle* de l'Ivoirienne Fatou Keïta¹⁶ et *Tu t'appelleras Tanga* de la Camerounaise Calixthe Beyala¹⁷, de même que la nouvelle « La Voie du salut » de la Sénégalaise Aminata Maïga Ka¹⁸ établissent « un lien indéniable entre le silence et l'excision »¹⁹. Ces trois auteures présentent « trois points de

¹¹ Voir, entre autres : EL SAADAWI (Nawal), *The Hidden Face of Eve : Women in the Arab World* [1^{ère} édition en arabe : 1977]. Translated and edited by Sherif Hetata. London : Zed Books Ltd, 1980, XVI-212 p. ; ID., *La Face cachée d'Ève : les femmes dans le monde arabe*. Trad. de l'anglais par Elisabeth Geiger van Essen. Paris : Des femmes, coll. Pour chacune, 1983, 414 p. ; ID., *La Femme et le sexe ou Les souffrances d'une malheureuse opprimée* [1^{ère} édition en arabe : 1969]. Traduit de l'arabe par Abdelhamid Drissi Messouak. Paris : L'Harmattan, 2017, 215 p.

¹² ACCAD (Evelyn), *L'Excisée*. Paris : L'Harmattan, coll. Écritures arabes, n°2, 1982, 173 p.

¹³ Voir, entre autres : WALKER (Alice), *Possessing the Secret of Joy : A Novel*. New York : Harcourt Brace Jovanovich, 1992, x-286 p. ; ID., *Warrior Marks : Female Genital Mutilation and the Sexual Blinding of Women*. New York : Harcourt Brace Jovanovich, 1993, 373 p. (non traduits en français à ce jour).

¹⁴ Voir, entre autres : ZABUS (Chantal), éd., *Fearful Symmetries : Essays and Testimonies Around Excision and Circumcision*. Amsterdam ; Atlanta (GA) : Rodopi, coll. Matatu : Journal for African Culture and Society, n°37, 2008, XXXII-306 p. ; ID., *Between Rites and Rights : Excision in Women's Experiential Texts and Human Contexts*. Stanford (CA) : Stanford University Press, 2007, XIV-324 p. ; ID., *Entre foi, lois et droits : l'expérience de l'excision en textes et contextes*. Paris : L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2016, 452 p. ; ID., « Writing Women's Rites : Excision in Experiential African Literature », *Women's Studies International Forum*, vol. 24, n°3-4, 2001, p. 335-345.

¹⁵ ALVARADO-LARROCAU (Carlos), « De l'excision et du silence en littérature africaine », n.p. ; consultable sur le site de l'association Excision parlons-en ; URL : <http://www.excisionparlonsen.org/de-lexcision-et-du-silence-en-litterature-africaine/> (mis en ligne le 29-08-2013 ; c. le 16-11-2020).

¹⁶ KEÏTA (Fatou), *Rebelle : roman*. Abidjan : Nouvelles éditions ivoiriennes ; Paris ; Dakar : Présence africaine, 1998, 231 p.

¹⁷ BEYALA (Calixthe), *Tu t'appelleras Tanga*. Paris : Stock, 1988, 201 p.

¹⁸ KA (Aminata Maïga), *La Voie du salut* ; [suivi de] *Le Miroir de la vie*. Paris ; Dakar : Présence Africaine, coll. Écrits, 1985, 197 p.

¹⁹ ALVARADO-LARROCAU (C.), « De l'excision et du silence en littérature africaine », *art. cit.*

vue, trois manières différentes de travailler le motif de l'excision. Keïta et Maïga Ka [avec] quelques réserves, Beyala ira un peu plus loin »²⁰.

Concernant *La Parole aux Négresses*, il ressort globalement des entretiens réalisés par Awa Thiam à propos des mutilations sexuelles qu'il s'agit de réduire la vie sexuelle de la femme à une simple fonction reproductrice. Bien que la femme se rende compte de son infériorisation dans la société, elle opte pour le silence et la soumission. La question de la polygamie n'est pas moins importante, puisqu'un an après la parution de son livre, le discours dénonciateur d'Awa Thiam trouve écho chez Mariama Bâ, une des premières romancières sénégalaises, qui publie *Une si longue lettre*²¹, roman dans lequel elle dénonce cette pratique qu'elle considère comme une oppression matérielle et morale de la femme. Elle illustre sa thèse en relatant le drame de ses personnages, Aïssatou, Ramatoulaye et Jacqueline, trois femmes aux destins croisés. Mariama Bâ reprend ainsi la dénonciation de la polygamie exprimée par Awa Thiam, pour qui cette pratique est une aliénation, « un produit des sociétés où règne le phallus » (*PN*, p. 123).

Même si elle salue la tentative de réhabilitation de l'homme dit primitif par Fodé Diawara dans son ouvrage *Le Manifeste de l'homme primitif*, Thiam s'attaque à ses idées qui font l'apologie de la polygamie. Fodé Diawara considère en effet que le refus de la polygamie est une aliénation culturelle, affirmant notamment, dans le chapitre intitulé « La monogamie, mode primitif de l'union hétérogamique », que

les minorités d'« intellectuels », d'« élites » en Afrique noire, s'évertuent, en guise de participation au progrès, à fonder des familles monogamiques de type bourgeois. Ce choix ne résulte pas d'une horreur (tant soit peu avertie) de la « famille primitive », mais de l'aliénation culturelle desdits « intellectuels » et de ladite « élite » par l'Occident de la chrétienté²².

En critiquant de tels propos, Awa Thiam dénonce les violences misogynes dont les femmes africaines sont victimes et procède à l'analyse sociologique et culturelle des oppressions patriarcales qui les accablent. Le patriarcat, qui désignait à l'origine le pouvoir incarné par le père de famille, est un système d'oppression des femmes par les hommes et s'impose comme une norme dans de nombreuses sociétés. Synonyme de pouvoir et de domination, le patriarcat est fortement combattu par les mouvements féministes. C'est le cas d'Awa Thiam qui, dans son réquisitoire²³, met en lumière les trois formes de discrimination qui continuent d'oppri-

²⁰ ALVARADO-LARROUCAU (C.), « De l'excision et du silence en littérature africaine », *art. cit.*

²¹ BA (Mariama), *Une si longue lettre*. Dakar ; Abidjan ; Lomé : Nouvelles éditions africaines, 1979, 131 p.

²² DIAWARA (Fodé), *Le Manifeste de l'homme primitif*. Paris : Grasset, 1972, 231 p. ; p. 193 ; p. 130.

²³ Entretien avec Awa Thiam, dans « #15 Portraits de femmes : Awa Thiam », *art. cit.*

mer la femme africaine : le classisme, le sexisme et le racisme. Elle pratique ainsi « l'intersectionnalité » avant même que celle-ci soit érigée en concept d'analyse par la critique, « en entrecroisant dans l'analyse sociologique les destinées des femmes à qui elle donne la parole »²⁴, ces Négro-Africaines qui, par le fait d'être noires, subissent une oppression à la fois de genre, de race et de classe.

Le système de la dot est un autre phénomène qu'Awa Thiam dénonce car, dans les faits, cette pratique issue de la tradition a été pervertie, dans la mesure où elle a tendance à réduire la femme à une simple marchandise. Pour Awa Thiam, une dot, importante ou non, ne garantit nullement la stabilité d'un ménage.

Awa Thiam critique aussi le blanchiment de la peau, qu'elle qualifie de « mal "noir" de la deuxième moitié du XX^e siècle » (*PN*, p. 143). Sur ce point, elle rejoint Frantz Fanon, qui dénonce les industries qui fabriquent des produits blanchissants :

Depuis quelques années, des laboratoires ont projeté de découvrir un sérum de dénégriification ; des laboratoires, le plus sérieusement du monde, ont rincé leurs éprouvettes, réglé leurs balances et entamé des recherches qui permettront aux malheureux Nègres de se blanchir, et ainsi de ne plus supporter le poids de cette malédiction corporelle²⁵.

Certaines femmes noires font usage de la dépigmentation pour se « dénégriifier » ou, mieux encore, pour être plus « appétissantes », en tant qu'objets sexuels aux yeux de l'homme noir. Selon un mythe qui prévaut en Afrique noire, la Négrresse au teint clair est « plus belle » que celle au teint foncé, comme le confirme ce propos de Jacques Marcireau :

Chez les Toma²⁶ d'Afrique, où existe la polygamie, les chefs ont une épouse fétiche, choisie pour la teinte claire de sa peau. Elle se distingue des autres femmes parce qu'elle est respectée (son mari ne la bat pas) et que toute activité ménagère ou autre lui est interdite. Elle a un rôle quasi religieux de porte-bonheur²⁷.

Ce mythe a toutefois des conséquences très négatives dans la réalité, puisque le blanchiment de la peau « est devenu un mal "noir" des sociétés négro-africaines » (*PN*, p. 143) et diasporiques, ainsi qu'une forme d'aliénation pour la Négrresse. La dimension idéologique du phénomène appa-

²⁴ KANE (Ndèye Fatou), « *La Parole aux Négrresses* de Awa Thiam, livre fondateur du féminisme africain », *Chère Simone de Beauvoir*, juin 2020 ; URL : <https://information.tv5monde.com/terriennes/la-parole-aux-negresses-de-awa-thiam-livre-fondateur-du-feminisme-africain-367315> (c. le 13-06-2021).

²⁵ FANON (Frantz), *Peau noire, masques blancs*. Préface de Francis Jeanson. Paris : Le Seuil, 1952, 223 p. ; p. 143.

²⁶ Les *Toma*, appelés aussi *Loma*, sont une population mandingue d'Afrique de l'Ouest, vivant au Libéria et en Guinée forestière.

²⁷ MARCIREAU (Jacques), *Histoire des rites sexuels*. Paris : Robert Laffont, coll. Les énigmes de l'univers, n°34, 1971, 359 p. ; p. 312.

raît notamment dans l'incitation à « blanchir sa descendance » (ou blanchir sa race), qui est largement admise et mise en pratique par les Négresses et même les « Nègres » des Antilles ou d'Amérique. Pour en finir avec la misère et se hisser au statut des Blancs, les populations noires de ces régions pensent avoir trouvé une solution dans le blanchiment de la peau. En effet, les traumatismes passés (la colonisation et l'esclavage) se perpétuent dans la représentation qu'elles se font de la beauté. Cependant, comme le constate Aimé Césaire, « on a beau peindre en blanc le pied de l'arbre, la force de l'écorce en dessous crie... »²⁸. C'est cet arbre césairien, image aussi saisissante qu'étrange, que nous rappelle Awa Thiam lorsqu'elle décrit ses sœurs négresses qui se blanchissent la peau. Selon elle, pour plaire au Nègre, la Négresse se conforme à l'image que lui renvoie l'Autre, c'est-à-dire la Blanche. Et loin de se libérer, elle renforce son aliénation.

La Parole aux Négresses témoigne du « malheur féminin » dont parle l'ethnologue Germaine Tillion lorsqu'elle affirme qu'« il n'existe nulle part un malheur étanche uniquement féminin, ni un avilissement qui blesse les filles sans éclabousser les pères, ou les mères sans atteindre les fils »²⁹. Par son livre, Awa Thiam cherche donc à baliser la voie pour un féminisme spécifiquement africain qui ne concerne pas seulement les femmes.

Expression et spécificité du féminisme africain

Dans *La Parole aux Négresses*, les femmes lèvent l'interdit en s'exprimant enfin, et c'est pour raconter leurs « enfances soumises à l'autorité du Père, des frères et du Marabout, puis leurs vies soumises à celle du mari » (PN, p. 3). Pour la première fois, des femmes acceptent de décrire la façon dont elles vivent la polygamie, d'évoquer le sujet tabou de l'excision et « de dire comment elles ressentent cette mutilation qu'on leur présente comme indispensable pour “parfaire leur féminité en supprimant un reliquat inutile du phallus”, et leur permettre de devenir ainsi des épouses plus dociles et des mères plus fécondes » (PN, p. 3). Ces femmes, qui s'expriment spontanément, décrivent la réalité de leur existence quotidienne.

En donnant la parole aux Négresses, Awa Thiam les incite à agir en produisant l'information qui doit venir d'elles-mêmes. Les Négresses doivent contrebalancer le mutisme des ethnologues et autres journalistes souvent trop discrets sur la question des mutilations génitales féminines, et affronter tous ceux qui font le procès du féminisme et mènent une campagne mystificatrice contre elles. Les mouvements de femmes qui émergent alors les incitent ainsi à s'affirmer. C'est le cas de la Coordination des femmes

²⁸ CÉSAIRE (Aimé), *Et les chiens se taisaient* [1956]. Paris : Présence africaine, coll. Théâtre, n°9, 1974, 124 p. ; p. 39.

²⁹ Citée par Benoîte Groult dans : *Ainsi soit-elle*, *op. cit.*, p. 114.

noires, l'un des plus importants collectifs de féministes noires en France, dont Awa Thiam est membre fondateur en 1976, ou de l'Association des femmes africaines pour la recherche et le développement (AFARD), créée en 1977. Désormais, la femme devient un sujet actif, qui prend la parole sur la scène publique. Cependant, dans *La Parole aux Négresses*, les prises de paroles des femmes sont souvent complexes. Elles se traduisent parfois par de longues plages de silence : c'est le cas dans l'entretien collectif réalisé en Guinée (PN, p. 43) et dans le cas des femmes acceptant les règles patriarcales (PN, p. 60).

Awa Thiam pousse les Négresses à rétablir la vérité, et celle-ci n'a rien à voir avec l'image que leur attribuent certains auteurs nègres³⁰. Ces derniers ne s'intéressent à la Négro-Africaine que pour la célébrer en tant que beauté, pour en exalter la « féminité » dans différents rôles d'« objet sexuel », de muse et de mère souffre-douleur, ou pour décrire ses rapports avec le Blanc et le Nègre :

Chantée et louée, elle le fut par les chantres de la Négritude. Psychanalysée, elle le fut partiellement – dans son rapport au Blanc et à son congénère – entre autres par Frantz Fanon³¹. Abusée, condamnée et/ou méconnue, elle le fut par les colons, les néo-colons et par la plupart de ses frères nègres (PN, p. 20).

Parmi les plus illustres chants dédiés à la femme noire figure le célèbre poème « Femme nue, femme noire »³² de Léopold Sédar Senghor, chantre de la Négritude. On retrouve la même idéalisation de la femme noire sous la plume d'autres écrivains hommes, comme Camara Laye³³. Cette idéalisation de la femme et, en sens inverse, la démythification de son image par certains auteurs féminins sont des thèmes récurrents dans la littérature africaine. En effet, cet éloge de la perfection féminine par les hommes est fortement décrié, notamment par Awa Thiam qui y voit une occultation de la dure réalité de la femme négro-africaine, souvent masquée par une illusoire exaltation de la maternité.

Awa Thiam enregistre des discours qui, loin de se revendiquer du féminisme, permettent à ses interlocutrices de s'exprimer avec simplicité et d'exposer leurs problèmes. Cette collecte de témoignages est un acte féministe notable de la part d'Awa Thiam, qui vise une réorganisation sociale et économique, une reconsidération des mœurs et, surtout, un change-

³⁰ L'auteur fait surtout allusion aux écrivains de la Négritude : Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire et Frantz Fanon.

³¹ Dans *Peau noire, masques blancs*, op. cit.

³² SENGHOR (Léopold Sédar), « Chants d'Ombre », in : ID., *Œuvre poétique*. Nouvelle édition. Paris : Le Seuil, coll. Points, n°210, 1990, 429 p. ; p. 16.

³³ Par exemple, le poème « À ma mère » de Camara Laye, d'où sont extraits ces quelques vers : « Femme noire, femme africaine, / Ô toi ma mère, je pense à toi... / Ô Daman, ô ma Mère », est un véritable hymne à la femme négro-africaine (il s'agit du poème liminaire de *L'Enfant noir*. Paris : Plon, 1953, 256 p.)

ment des mentalités. Pour que change radicalement la situation de la femme, il faut un bouleversement total des structures coloniales et néo-coloniales qui sont en place en Afrique noire. Le féminisme se manifeste également chez Awa Thiam dans sa conception de la « libération » de la femme, terme qu'elle préfère à celui d'« émancipation » parce que ce dernier connote l'idée d'une « infantilité caractéristique » de la femme. Awa Thiam appelle ainsi à la libération de la femme africaine par la lutte pour les droits humains, l'éradication du patriarcat et la sororité.

Lorsque paraît l'ouvrage d'Awa Thiam, les Négro-Africaines en sont au stade de la recherche de leur dignité, alors que les femmes occidentales³⁴ concentrent leurs efforts sur l'élaboration d'un discours spécifiquement féminin. Elle constate que « cette spécificité leur a toujours été refusée par les Blancs colonialistes ou néo-colonialistes et leurs mâles nègres » (*PN*, p. 153). Les femmes noires doivent mener la lutte contre la polygamie institutionnalisée, les mutilations sexuelles, les mariages forcés, les fiançailles d'enfants. Elles doivent acquérir leur indépendance totale, en luttant pour démystifier leur dépendance à l'égard de l'homme et pour combattre l'aliénation qu'elles vivent. Awa Thiam s'accorde ainsi avec Shulamith Firestone, qu'elle cite (*PN*, p. 157) quand elle déclare : « Pour déraciner effectivement tous les systèmes de classe, nous aurons besoin d'une révolution sexuelle bien plus vaste que la révolution socialiste (qui n'en serait qu'une partie) »³⁵. Pour Thiam,

lutter c'est se battre avec résolution et foi dans une victoire certaine, comme la promesse d'un bonheur prochain et sûr, que l'on vivra ou que d'autres vivront. Donc lutter avec la ferme conviction qu'il y aura un aboutissement positif – en notre présence ou en notre absence. Lutter (*PN*, p. 162).

Son appel semble être entendu par ses sœurs militantes des droits des femmes, qui ont récemment réussi, avec l'appui de certaines organisations non gouvernementales, à faire interdire l'excision³⁶ et à décrocher, sur le

³⁴ Ce que les historiens appellent « le féminisme de la deuxième vague » apparaît dans les années 1960 aux États-Unis et en France, en marge des événements de mai 1968. En France, ce courant appelé Mouvement de libération des femmes (MLF), par analogie avec le *Women's Lib*, comprenait plusieurs tendances, dont certaines se disaient révolutionnaires, voire marxistes. Ce mouvement a beaucoup influencé l'ouvrage d'Awa Thiam, surtout concernant les thèmes de la sexualité, de l'avortement, du viol, de la famille, de la maternité et du travail domestique.

³⁵ FIRESTONE (Shulamith), *La Dialectique du sexe : le dossier de la révolution féministe* [1970]. Trad. de l'américain par Sylvia Gleadow. Paris : Stock, 1972, 306 p. ; p. 24. (éd. originale : *The Dialectic of Sex : The Case for Feminist Revolution*, 1970).

³⁶ Au Sénégal, la lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF), qui touchaient 20 % de la population féminine, a commencé dans les années 1970 avec l'amorce de programmes pour promouvoir l'abandon de l'excision. En 1981, une Campagne pour l'abolition des mutilations sexuelles (CAMS) a été lancée, avec à sa tête Awa Thiam et une organisation représentant la CAMS, baptisée Femmes et société. Dans sa lutte contre les MGF, la CAMS a adopté un point de vue féministe, organisant des séminaires sur les MGF et la violence contre les femmes, et mettant

plan politique, comme c'est le cas au Sénégal, la parité absolue dans certains postes électifs ³⁷.

L'ouvrage d'Awa Thiam exprime un féminisme qu'elle dissocie de celui de ses consœurs occidentales qui, malgré leur prétention à lutter pour la libération de toutes les femmes, ont tendance à nier qu'il y ait une spécificité des Négresses (*PN*, p. 155). Les revendications primordiales de celles-ci diffèrent en effet des préoccupations des femmes occidentales, même s'il est vrai qu'elles ont aussi à combattre des fléaux communs. La différence se situe au niveau de l'exploitation et de l'oppression des femmes : chez certaines Négro-Africaines, traditionalistes ou non, l'exploitation et l'oppression dont elles sont victimes sont subies sans être comprises alors que, aux États-Unis et en Europe, ces phénomènes sont subis, compris partiellement ou totalement, théorisés, et débouchent parfois sur des mouvements de libération des femmes (*PN*, p. 154).

Si être féministe, c'est, comme l'affirme Judith Butler, « s'opposer à l'inégalité et à la violence qui pèsent sur les femmes [...] », « se battre pour la liberté des femmes d'agir et de se mouvoir dans les sphères publiques comme privées » et « revendiquer le pouvoir d'établir une société plus juste » ³⁸, alors on peut affirmer sans risque de se tromper qu'Awa Thiam est une pionnière du féminisme en Afrique noire. Elle manifeste en effet sa solidarité avec les autres femmes en lutte et affirme sa solidarité avec elles, sa sororité. « Il n'y a pas dans le monde un pauvre type lynché, un pauvre homme torturé en qui je ne sois assassiné et humilié » ³⁹, écrivait

sur pied à l'université de Dakar une unité de recherche consacrée aux femmes. C'est vers le milieu des années 1980 que le président de la République du Sénégal, Abdou Diouf, s'est prononcé contre les MGF. En 1988, l'O.N.G. Environnement et développement du tiers-monde (ENDA) a mené à son tour, avec le soutien du Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants en Afrique (CI-AF), une étude sur les MGF. À l'époque, aucune loi n'interdisait spécifiquement ces pratiques. Le Comité sénégalais sur les pratiques traditionnelles (COSEPRAT), branche nationale du CI-AF, en collaboration avec le gouvernement du Sénégal, a conduit également des recherches médicales sur les MGF et, entre autres activités, a diffusé des émissions à la radio qui ont touché une grande partie de la population. En 1999, une loi pénalisant la pratique de l'excision au Sénégal est finalement adoptée suite aux pressions intensives exercées par un groupe de femmes parlementaires à l'Assemblée nationale.

³⁷ L'État du Sénégal a institué la loi n°2010-11 du 28 mai 2010 sur la parité absolue homme-femme pour lutter contre les disparités dans le domaine de la représentativité dans les institutions. Cette loi vise l'équité dans le traitement salarial entre l'homme et la femme et rend effective la disposition de la Constitution du Sénégal de 2001 à propos de « l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions ». Concernant les droits des femmes, la parité vise notamment le nombre de sièges ou de postes occupés (publics ou privés).

³⁸ LARMAGNAC-MATHERON (Octave), propos recueillis et traduits par –, « Entretien avec Judith Butler », *Philosophie magazine*, hors-série n°43 (*La Puissance des femmes : une autre histoire de la pensée*), p. 136-139 ; p. 137.

³⁹ CÉSAIRE (A.), *Et les chiens se taisaient*, op. cit., p. 135.

Césaire. De même, « il n'y a pas dans le monde un élément féminin excisé, infibulé, mutilé, battu, calomnié en qui nous ne soyons atteintes et humiliées » (PN, p. 183), écrit Awa Thiam. Elle se pose en tant que sœur de toute femme opprimée et ne nourrit aucune peur ni aucun complexe d'infériorité. Au contraire, elle s'assume : pour elle, le combat féminin doit remettre en question « le positionnement de l'être femme en face de lui-même et en face de la société »⁴⁰.

La Parole aux Négresses d'Awa Thiam, œuvre pionnière du féminisme africain, sort de presse après que l'Afrique est sortie de la domination coloniale et alors que les nouveaux régimes africains indépendants sont très contestés. Cette ère des contestations, qui s'inscrit dans la dynamique de révolte de mai 1968 et d'autres contestations ailleurs sur la planète, ne laisse pas les femmes africaines indifférentes. Awa Thiam s'inscrit dans le contexte de cette remise en cause globale. Donner *La Parole aux Négresses* lui permet de dénoncer, et surtout de faire dénoncer par les intéressées elles-mêmes, les exploitations que le système patriarcal « fait subir à la femme en tant que sexe, tant au niveau du couple qu'au niveau de l'organisation du travail » (PN, p. 19-20).

Coudy KANE⁴¹

⁴⁰ BOUSTANI (Carmen), JOUVE (Edmond), « Introduction », in : ID., dir., *Des femmes et de l'écriture : le bassin méditerranéen*. Préface de Vénus Khoury-Ghata. Paris : Karthala, coll. Lettres du Sud, 2006, 245 p. ; p. 9.

⁴¹ Université Cheikh Anta Diop de Dakar.